



EAU LIBRE

Critères de sélection 2026

- ◆ Principes généraux

- ◆ Championnats d'Europe - Paris (FRA) - mardi 4 au samedi 8 août

- ◆ Championnats d'Europe Juniors - HONGRIE - jeudi 23 au lundi 27 juillet

- ◆ Championnats du monde Juniors - Lieu et dates en attente.





PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Directeur Technique National sélectionne les athlètes.

Il arrête la sélection nominative sur proposition du Directeur des équipes de France.

Le Directeur Technique National peut à tout moment retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui ne serait pas en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il ou elle a été retenu(e), en raison de blessure, de pathologie ou de contre-indication médicale.

Après consultation de l'encadrement technique de l'équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs et/ou sportives sélectionné(e)s, toute nageuse ou tout nageur qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération Française de Natation.

Précision concernant la rédaction : pour des raisons de facilité rédactionnelle, à chaque fois qu'il est écrit «les nageurs... », il faut comprendre « les nageuses et les nageurs... ».



Championnats d'Europe

Paris (FRA)

du mardi 4 au samedi 8 août

1. Entraîneur en chef

Bertrand BOMPIEYRE

2. Epreuves au programme :

- 2.1 10 km
- 2.2 5 km
- 2.3 Knockout Event
- 2.4 Relais Mixte 4 x 1500m - 2 filles + 2 garçons

3. Compétition de sélection :

Coupe du monde World Aquatics à Ibiza (ESP), 24 au 25 avril.



4. Critères exigés pour toute pré-sélection aux épreuves individuelles (2.1 - 2.2 - 2.3) :

4.1 Tout prétendant à la sélection devra avoir réalisé préalablement le minima de l'une des trois performances en nage libre, renseignées dans le tableau ci-dessous :

4.2 Les performances réalisées en bassin de 50m, lors de compétitions inscrites aux calendriers régional et/ou national et/ou international, entre le 1^{er} octobre 2024 le 19 avril, seront considérées.

4.3 OU, pour la seule épreuve citée au point 2.1 : être classé dans le top 3 de la Coupe du monde 2025.

	400	800	1500
♀ 4:18.00	♀ 8:50.00	♀ 16:48.00	
♂ 3:53.00	♂ 8:01.00	♂ 15:17.00	

4.4 Participer aux championnats de France Eau libre (5 au 7 juin à Brive), **sauf** si le calendrier des Coupes du Monde à venir viendrait positionner une étape aux mêmes dates.

5. Modalités de sélection aux épreuves individuelles (2.1 - 2.2 - 2.3) :

5.2 Au regard des points 4.1, 4.2 ou 4.3 (pour la seule épreuve citée au point 2.1) et 4.4, seront proposés à la sélection, **dans la limite de 3 nageurs par épreuve**, lors de la compétition référencée au point 3, les trois premiers nageurs français de chaque épreuve individuelle.

6. Modalités de sélection à l'épreuve de relais (2.4) :

6.1 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais, attendu que chaque nageur aura préalablement confirmé sa disponibilité par écrit.

6.2 Le relais sera construit à la discrétion du DTN ou de son représentant, en tenant compte de la charge des programmes individuels et des opportunités pour le relais de performer.

7. Dispositions générales :

7.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

7.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements European Aquatics® connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

7.3 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



Championnats d'Europe Juniors

HONGRIE

du jeudi 23 au dimanche 26 juillet

1. Responsable d'équipe

Pierre HUI

2. Epreuves au programme :

- | | | |
|------------|---|---|
| 2.1 | 5 km Juniors 1 | Filles et garçons 14-15 ans nés en 2012 et 2011 |
| 2.2 | 7,5 km Juniors 2 | Filles et garçons 16-17 ans nés en 2010 et 2009 |
| 2.3 | 10 km Juniors 3 | Filles et garçons 18-19 ans nés en 2008 et 2007 |
| 2.4 | Knock-out 14-16 ans | Filles et garçons 14-16 ans nés de 2012 à 2010 |
| 2.5 | Knock-out 17-19 ans | Filles et garçons 17-19 ans nés de 2009 à 2007 |
| 2.6 | Relais Mixte 4 x 1500m - Toutes années d'âge, 2 filles + 2 garçons | |

3. Compétition de sélection :

Championnats de France Eau Libre - 5 au 7 juin 2026 à Brive



4. Critères exigés pour toute pré-sélection aux épreuves individuelles (Points 2.1 à 2.5) :

	400	800	1500
Juniors 1	♀ 4:29.99	♀ 9:09.99	♀ 17:44.99
	♂ 4:05.99	♂ 8:31.99	♂ 16:17.99
Juniors 2	♀ 4:24.99	♀ 8:59.99	♀ 17:18.99
	♂ 3:59.99	♂ 8:18.99	♂ 15:54.99
Juniors 3	♀ 4:22.99	♀ 8:55.99	♀ 16:59.99
	♂ 3:57.99	♂ 8:09.99	♂ 15:34.99

4.1 Tout prétendant à la sélection devra avoir réalisé préalablement le minima de l'une des trois performances en nage libre, renseignées dans le tableau ci-contre.

4.2 Les performances réalisées en bassin de 50m, lors de compétitions inscrites aux calendriers régional et/ou national et/ou international, entre le 1^{er} octobre 2025 et le 30 mai 2026, seront considérées.

5. Modalités de sélection aux épreuves individuelles 2.1 - 2.2 - 2.3 - 2.4 - 2.5 :

5.1 Au regard des **points 4.1 et 4.2**, seront proposés à la sélection, **dans la limite de 3 nageurs par épreuve**, les trois premiers nageurs français de chaque épreuve individuelle (**2.1 et 2.3**) lors de la compétition référencée au **point 3**.

Les nageurs en lice pour l'épreuve citée au **point 2.2** seront sélectionnés sur l'épreuve citée au **point 2.3** lors de la compétition référencée au **point 3** selon les mêmes modalités décrites ci-dessus.

5.2 Au regard des **points 4.1 et 4.2**, seront proposés à la sélection les 3 premiers nageurs des épreuves citées aux **point 2.4 et point 2.5** lors de la compétition référencée au **point 3**. Les 3 premiers nageurs seront prioritairement sélectionnés au regard des résultats de la manche n°3. Dans le cas où moins de 3 nageurs auraient atteint cette manche, les résultats de la manche n°2 seront pris en compte.

6. Modalités de sélection à l'épreuve de relais 2.5 :

6.1 Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais, attendu que chaque nageur aura préalablement confirmé sa disponibilité par écrit.

6.2 Le relais sera construit à la discrétion du DTN ou de son représentant, en tenant compte de la charge des programmes individuels et des opportunités pour le relais de performer.

7. Dispositions générales :

7.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

7.2 Les critères présents sont écrits en fonction des règlements European Aquatics® connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.

7.3 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



Championnats du monde Juniors

A déterminer

à déterminer

1. Responsable d'équipe

Pierre HUI

2. Epreuves au programme :

- | | | |
|------------|--|---|
| 2.1 | 5 km Juniors 1 | Filles et garçons 14-15 ans nés en 2012 et 2011 |
| 2.2 | 7,5 km Juniors 2 | Filles et garçons 16-17 ans nés en 2010 et 2009 |
| 2.3 | 10 km Juniors 3 | Filles et garçons 18-19 ans nés en 2008 et 2007 |
| 2.4 | Knock-out | Filles et garçons Toutes années d'âges |
| 2.5 | Relais Mixte 4 x 1500m - Toutes années d'âge, 2 filles + 2 garçons | |



3. Compétition de sélection :

Championnats d'Europe Juniors - HONGRIE du 23 au 26 juillet

4. Modalités de sélection aux épreuves individuelles 2.1 - 2.2 - 2.3 - 2.4:

Seront proposés à la sélection, **dans la limite de 2 nageurs par épreuve**, les deux premiers nageurs français classés dans le top 8 de chaque épreuve individuelle lors de la compétition référencée au **point 3**.

5. Modalités de sélection à l'épreuve de relais 2.5 :

- 5.1** Tous les nageurs sélectionnés sont éligibles au titre des relais, attendu que chaque nageur aura préalablement confirmé sa disponibilité par écrit.
- 5.2** Le relais sera construit à la discrétion du DTN ou de son représentant, en tenant compte de la charge des programmes individuels et des opportunités pour le relais de performer.

6. Dispositions générales :

- 6.1** Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.
- 6.2** Les critères présents sont écrits en fonction des règlements World Aquatics connus le jour de la publication. Tout changement de règlement de compétition par cette instance pourra contraindre la Direction Technique Nationale à modifier ce document.
- 6.3** Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.



WORLD
AQUATICS

